

Objectifs de l'outil

Faire vivre à des groupes d'élèves le parcours de l'Entrepreneur
Élaborer un dossier de création d'entreprise

Publics concernés par l'action

Collégiens en 4^{ème} et 3^{ème}
Lycéens
Étudiants en BTS

Durée

24 sessions de 2 heures

Qualités entrepreneuriales et compétences visées

Coopération, esprit d'équipe,
Responsabilité,
sens de l'engagement et de l'initiative
Planifier, gérer
Argumenter, débattre

Participation financière de l'établissement

200 €

Contacts

Hélène GOANVIC
Directrice BGE Flandre Création
h.goanvic@bgefrc.fr
Tél. 03 28 22 64 20

Isabelle NOÉ
Responsable Pôle Sensibilisation
i.noe@bgefrc.fr
Tél. 06 32 68 63 80



Descriptif de l'outil

L'action fait vivre à des groupes de jeunes un **parcours condensé** à l'instar de ce que vivent les futurs **créateurs d'entreprise**, parcours de 4 modules conduisant au dossier de création d'une **entreprise fictive**.

Tout au long de l'année, les élèves vont **monter leur dossier**, iront à la **rencontre d'entrepreneurs** et, par deux fois, présenteront à un **jury de professionnels** leur dossier de création d'entreprise.

L'outil comprend :

- Un guide méthodologique pour les enseignants
- Un manuel scolaire à destination des élèves
- Des diaporamas d'animation
- Une trame d'un dossier de création d'entreprise

Contenu du parcours

Le parcours proposé aux élèves comporte quatre modules retraçant la démarche de création d'entreprise. Chaque module se décompose en **6 sessions de 2 heures**.

- ➔ **Module 1 : Découverte du profil de l'entrepreneur.** Il amène les élèves à découvrir ce qu'est un entrepreneur, ce qui le motive à créer une entreprise. Il leur permet aussi de commencer à concevoir le projet qu'ils développeront tout au long du cycle de formation.
- ➔ **Module 2 : Le Marché.** Il permet aux participants de préciser leur projet de création par le biais d'une étude de marché. Ils ont la possibilité de présenter les premiers résultats de leur étude lors d'un « jury commercial ».
- ➔ **Module 3 : L'étude financière.** Il permet de confronter le projet aux exigences de la réalité économique et financière. Calcul des coûts, projection des revenus, options de financement sont pris en compte, ce qui amène à préciser davantage le projet et, bien souvent, à se remettre en question, à modifier le projet pour qu'il soit viable.
- ➔ **Module 4 : Le Jury.** Il donne la possibilité aux participants de soumettre leur projet de création à un jury composé d'entrepreneurs et de professionnels de la création d'entreprises.

Les conditions de réussite

Le succès de cette action repose sur une bonne préparation avec l'équipe pédagogique en amont de l'action.

La composition des équipes est aussi un facteur de réussite important pour le parcours **J'APPRENDS L'ENTREPRISE**. L'expérience a montré que les équipes composées de profils différents vont devenir complémentaires dans l'action.

Date de mise à jour : 14/01/2021